

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BIENVILLE

O-O-O

Séance du 19 novembre 2024

Date convocation : le 28 octobre 2024

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle du Conseil Municipal, le vingt-cinq juin deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, sous la présidence du Maire, Monsieur Patrick LEROUX.

- Nombre de membres afférents au Conseil Municipal. : 11
- Nombre de membres en activité : 11
- Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 10

Présents : MM. Patrick LEROUX, Philippe QUILLET, Guy DUFOSSÉ, Christophe DEMANGEOT et MMES. Pascale BONHOMME, Pascale CORBIER, Muriel DOUBET, M Rachid KALAI

Absents excusés : MME TAVARES Catherine qui a donné pouvoir à M. Philippe QUILLET ;  
M HECQUET Marcel qui a donné pouvoir à M. LEROUX Patrick.

Absents : M Sébastien CARRARA

Secrétaire de séance : MME Muriel DOUBET.

22-2024 AUTORISATION DEMANDE SUBVENTIONS PROJETS INVESTISSEMENTS 2025

Dans le cadre de la délibération n°28-2023 du 13 décembre 2023, par laquelle le Conseil Municipal a approuvé le choix des projets d'investissements pour l'année 2024 mais les travaux n'ayant pas été faits en 2024, Monsieur le Maire demande l'autorisation aux membres du Conseil Municipal afin de monter et de déposer les demandes de subventions auprès du Conseil Départemental de L'Oise et des services de la Préfecture (DETR), pour le projet suivant en 2025 :

- Aménagement du carrefour RD142

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des 10 voix (dont 2 pouvoirs).

- AUTORISE Monsieur le Maire à monter et à déposer les demandes de subventions auprès du Conseil Départemental de L'Oise et des services de la Préfecture (DETR) ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents liés à ces demandes.

Projet	TTC	HT	C.DEP	DETR	COMMUNE HT	ARC HT
Aménagement du carrefour RD142	80 866.44€	67 388.70€	21 165.00€	26 955.48€	26 950.53€	5 795.43€

Fait à Bienville le 21 novembre 2024

Le Maire, Patrick LEROUX

